

# FICHE SANTÉ-SÉCURITÉ

## 1. Identification du produit et de la société

Nom du produit/appellation commerciale : INOMax<sup>mc</sup> (oxyde nitrique pour inhalation)

Nom chimique : oxyde nitrique ; monoxyde d'azote ; NO

Famille chimique : oxydes d'azote

### Description de l'utilisation du produit :

**Fabricant :** INO Therapeutics  
1060 Allendale Dr.  
Port Allen, LA 70767

**Pour plus de renseignements :** INO Therapeutics  
6 Route 173  
Clinton, NJ 08809

**Téléphone :** (908) 238-6600

**Téléphone pour les urgences :** 800-424-9300 (USA)  
703-527-3887 (International)

## 2. Composition/Informations sur les ingrédients

Composant (numéro CAS)

Oxyde nitrique (10102-43-9) ≤ 1,0 %

Azote (7727-37-9) 98 %

## 3. Identification des dangers

### Aperçu général des urgences

Gaz à haute pression

Peut causer une suffocation rapide.

Un appareil respiratoire autonome peut être nécessaire.

**Effets éventuels sur la santé**

Yeux : Peut causer une irritation et une rougeur.

Peau : S/O

Inhalation : Une simple asphyxie sous l'effet de l'azote constitue le plus grand danger. L'exposition à des concentrations élevées de NO peut causer une méthémoglobinémie et des lésions pulmonaires retardées.

Ingestion : S/O. Le produit est un gaz.

Chroniques – Lésions pulmonaires sous l'effet de surexpositions répétées

Voies principales d'entrée - Inhalation

Organes-cibles - Voies respiratoires

Symptômes : L'exposition à un air pauvre en oxygène peut causer les symptômes suivants : étourdissements, salivation, nausées, vomissement, perte de mobilité/conscience.

Effets sur l'environnement : Aucun

**4. Premiers soins**

**Conseils généraux :**

Amener la victime à une zone non contaminée en portant un appareil respiratoire autonome. Donner la respiration artificielle si la respiration a cessé.

**Contact oculaire :**

Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

**Peau :**

S/O

**Inhalation :**

Amener la personne au grand air. Donner la respiration artificielle ou la réanimation cardio-respiratoire, au besoin. Consulter un médecin en cas de perte de conscience ou d'étourdissements sévères. Surveiller pendant 72 heures pour s'assurer de l'absence de lésions pulmonaires (oedème pulmonaire) retardées. Donner de l'oxygène d'urgence.

**Ingestion :**

S/O

## 5. **Mesures de lutte contre l'incendie :**

### **Moyens d'extinction adéquats.**

Tous les moyens d'extinction connus peuvent être employés

### **Dangers particuliers :**

Lors de l'exposition à la chaleur intense de la flamme, la bonbonne se déchargera rapidement et/ou éclatera violemment. Garder les bonbonnes fraîches en les vaporisant d'une quantité abondante d'eau jusqu'à ce que l'incendie s'arrête.

### **Matériel de protection spéciale pour les personnes luttant contre l'incendie :**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## 6. **Mesures pour les rejets accidentels :**

### **Précautions personnelles :**

Évacuer le personnel à un lieu sûr. Porter un appareil respiratoire autonome en entrant dans la zone, sauf s'il est démontré que l'air est sûr. Surveiller le niveau d'oxygène. Ventiler la zone.

### **Précautions pour l'environnement :**

Ne pas décharger là où l'accumulation pourrait être dangereuse. Prévenir toute fuite ultérieure, si ceci peut être fait en toute sécurité.

### **Méthodes de nettoyage :**

Aérer la zone.

## 7. **Maniement et conservation :**

Seules des personnes expérimentées et ayant reçu des instructions appropriées doivent manier les gaz comprimés. Ne pas tirer, faire glisser ni rouler les bonbonnes. Les déplacer à l'aide d'un diable adéquat.

Stocker les bonbonnes dans un endroit bien aéré. Les stocker à la verticale et les assujettir fermement pour les empêcher de tomber ou d'être renversées.

Stocker à l'écart des zones de grande circulation. Ne pas stocker dans des sorties d'urgence ou dans des cages d'escalier.

**Précautions/Mesures techniques :**

Les récipients doivent être isolés dans l'aire de stockage suivant les différentes catégories (par exemple, inflammable, toxique, etc.) et conformément à la réglementation locale. Tenir à l'écart des matières combustibles.

**8. Contrôle de l'exposition/Protection personnelle**

**Mesures techniques :**

Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour prévenir un air pauvre en oxygène, un air pauvre en oxygène étant quoi que ce soit sous 19,5 % d'oxygène.

**Protection personnelle :**

Une protection respiratoire n'est pas nécessaire pour le maniement de routine dans des endroits bien aérés. En cas de rejet important dans un endroit mal aéré, porter un appareil respiratoire autonome.

**Ventilation :**

Une ventilation générale est adéquate

**Peau :**

Le port de gants étanches est recommandé.

**Yeux :**

Le port de lunettes de protection est recommandé. Des douches oculaires doivent être mises à disposition.

**Autre :**

Chaussures de sécurité pour manipuler les bonbonnes.

**9. Propriétés physiques et chimiques :**

Forme :	Gaz comprimé
Couleur :	Gaz incolore
Odeur :	Gaz inodore

Poids moléculaire : 28,015 grammes par mole  
Densité de vapeur relative : 0,97 (air = 1)  
Densité : 1,25 kilogramme par mètre cube  
Volume spécifique : 0,8 mètre cube par gramme  
Point/plage d'ébullition : S/O  
Température critique : 126 K  
Point/plage de fusion : S/O  
Solubilité dans l'eau : S/O

## 10. **Stabilité et réactivité :**

### **Stabilité :**

Stable dans des conditions normales.

### **Produits de décomposition dangereux :**

S'oxyde dans l'air pour former du dioxyde d'azote.

## 11. **Informations toxicologiques :**

Ingestions : S/O  
Inhalation : S/O  
Peau : S/O

## 12. **Informations écologiques :**

### **Effets d'écotoxicité :**

Toxicité aquatique : S/O  
Toxicité pour d'autres organismes : S/O

### **Persistance et dégradabilité :**

Mobilité : S/O  
Bioaccumulation : S/O

## 13. **Évacuation :**

Ne pas tenter d'évacuer les quantités résiduelles/inutilisées. Retourner le récipient d'expédition à INO Therapeutics en vue d'une évacuation appropriée.

## 14. **Informations concernant le transport :**

**CFR**

Nom d'expédition approprié : Gaz comprimé, n.s.a. (oxyde nitrique, azote)

Classe : 2.2

No. d'identificat./ONU. 1956

**IATA**

Nom d'expédition approprié : Gaz comprimé, n.s.a. (oxyde nitrique, azote)

Classe : 2.2

No. d'identificat./ONU 1956

**15. Informations réglementaires :**

Norme de communication des dangers OSHA (29 CFR 1910.1200) Gaz comprimé de classe dangereuse

EPA SARA Title III Section 312 (40 CFR 370) Classification des dangers : Danger de relâchement soudain de pression.

US. California Safe Drinking Water & Toxic Act (Proposition 65) Ce produit ne contient aucun produit chimique que l'État connaît comme causant le cancer, des malformations congénitales ou toute autre lésion.

**16. Autres informations :****Classement selon le NFPA**

Santé	1
Incendie	0
Instabilité	0
Spécial	SA

**Classement selon le SIMD**

Santé	0
Inflammabilité	0
Danger physique	0

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du CPR et la fiche santé-sécurité contient toutes les informations requises par le CPR.

Les informations contenues dans la présente fiche santé-sécurité sont basées sur les meilleures données actuellement à notre disposition et elles sont jugées exactes. Cependant, aucune garantie, explicite ou implicite, n'est donnée concernant l'exactitude ou le caractère exhaustif de ces informations, ou les résultats tirés de son usage. Il incombe aux utilisateurs du produit de déterminer les conditions



appropriées pour manipuler, utiliser, stocker et évacuer la substance dans le cadre de leurs propres activités.

Date d'émission : mai 2008

Remplace la fiche datée de avril 2004